Election des représentant·es du personnel au Comité Social d'Administration (CSAE) de l'INRAE :

Votez CGT !

Vous êtes appelé·es à voter simultanément pour 4 scrutins : trois CSA *(CSA du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, CSAE de l'INRAE, et CSAS de votre centre)* ***et pour la Commission Administrative Paritaire*** *(CAPN ou CCP)* ***dont vous relevez.***

L'individualisation des droits et des rémunérations,
le « chacun pour soi » détruisent nos collectifs.

En CSA, comme en CAP ou en CCP,
la CGT défendra le service public national de recherche, la solidarité et la coopération.

Titulaires comme précaires ont besoin de garanties collectives,
et nous nous battrons pour celles-ci !

Depuis leur création en 2022, c'est dans les CSA (Comité Social d'Administration) que sont censés être discutées les **questions de statuts, salaires, carrières, organisation et fonctionnement des services**. À ces CSA sont adossées des F3SCT (Formations Spécialisées en Santé, Sécurité et Conditions de Travail) qui abordent les **problématiques de santé et de conditions de travail**. Ce sont également vos élu·es en CSA qui élisent vos « défenseur·ses » au **Conseil Médical** de l'INRAE.

Vos représentant·es CGT en CSAE et en F3SCT luttent et lutteront toujours pied à pied

- ✓ Nous avons défendu une **rémunération des contractuels** basée sur une grille calée sur celle des fonctionnaires, primes incluses et avec progression de salaire automatique.
- ✓ Nous avons défendu une mise en œuvre du **télétravail** qui respecte le fonctionnement des collectifs.
- ✓ Nous avons demandé un **moratoire** pour éviter le fiasco annoncé des logiciels de gestion de GEFI2.0 à **SIFAC+**
- ✓ Nous avons mis la direction face à ses responsabilités en matière de sécurité au travail, et saisit le **Tribunal Administratif** pour faire respecter vos droits dans le parcours de déclaration et de **reconnaissance des accidents du travail et maladies professionnelles**, et pour que l'INRAE et son **Conseil Médical** respectent enfin la présomption d'imputabilité de l'Institut en cas d'accident.

Alors que vos droits et conditions de travail sont régulièrement attaqués, prenez votre destin en main ! Votez majoritairement pour celles et ceux qui se battent VRAIMENT pour vous !

Nos rémunérations ont décroché par rapport à l'inflation et sont de plus en plus individualisées à coup de primes allouées à la « tête du client », nos carrières sont étriquées et le plus souvent bloquées, et un « management » déshumanisé renforce toujours plus le sentiment d'une perte de sens de nos métiers.
Les décisions du gouvernement vont systématiquement dans le sens d'une **compression des dépenses publiques** (hôpitaux, écoles…), qui jouent directement sur nos conditions de vie et de travail, alors que les besoins sont criants, en premier lieu dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Ces élections sont l'occasion d'envoyer un message clair à la direction générale comme au gouvernement. Signifions-leur, ensemble, qu'il est impératif de :

- ► **Recruter en masse dans toutes les catégories dans chaque unité et service et en finir avec la précarité** en titularisant tous·tes les précaires sur fonctions pérennes (environ 2 200 précaires fin 2024)
- ► **Mettre fin à l'individualisation des rémunérations en s'opposant à la généralisation des primes liées aux fonctions ou à un prétendu « mérite individuel »**, apprécié par la seule hiérarchie. En attendant, il faut attribuer à tous·tes **un même montant** pour la composante individuelles des primes actuelles (CIVAC des précaires, CIA des ITA, C3 des Chercheurs)
- ► **Augmenter les salaires de tous·tes, sur la base**

d'une revalorisation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice, première étape vers la récupération des 30% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000

- **Mettre un terme à l'organisation de la recherche en mode « projet » et rétablir un financement pérenne conséquent des unités** (sur une base annuelle moyenne de 20 000€ par agent·e), seul à même de permettre le développement d'une recherche indépendante et sans à-coups sur le long terme
- **Stopper le « management » déshumanisé et faire respecter vos droits à des conditions de travail décentes, sûres et sereines.** Vous pouvez compter sur vos représentant·es CGT pour qu'ils agissent pour le respect de vos droits par l'INRAE, pas pour les beaux discours sur la « Responsabilité Sociétale de l'Entreprise » ou la « Qualité de Vie au Travail ».
- **Faire que les avancements et mobilités ne soient pas à la discrétion de la seule hiérarchie** et défendre la prise en compte de l'ancienneté
- **Concilier le droit au télétravail et la cohésion des collectifs en défendant les droits des agent·es exclu·es du télétravail**, tout en restant vigilant·es sur les conditions d'exercice du télétravail
- **Abroger la dernière réforme des retraites** et rétablir le droit au départ à 60 ans

Votez pour des élu·es CGT, combatif·ves et vigilant·es qui porteront toutes ces exigences concernant vos conditions de travail au Comité Social d'Administration !

Liste des candidat·es CGT-INRAE à l'élection des représentant·es du personnel au Comité Social d'Administration de l'INRAE

représentant toutes les catégories et la diversité des sites de l'INRAE

- 10 femmes et 10 hommes -

M. Gilles BOUTET, IEHC
INRAE Bretagne-Normandie
(Le Rheu – 35)

Mme Juliette SALVAING, DR2
INRAE Lyon-Grenoble-Auvergne-Rhône-Alpes
(Grenoble - 38)

M. Mario GIORGI, IECN
INRAE Antilles-Guyane
(Petit-Bourg, La Guadeloupe – 97)

Mme Valentine AUBARD, IECN
INRAE Provence-Alpes-Côte d'Azur
(Aix en Provence – 13)

M. Christophe GAUTHIER, TRE
INRAE Val de Loire
(Nouzilly – 37)

Mme Patricia BRACONNIER, AI
INRAE Nouvelle Aquitaine Bordeaux
(Grande Ferrade - Villenave d'Ornon – 33)

M. Dominique SIMONNEAU, TRE
INRAE Nouvelle Aquitaine Poitiers
(Le Magneraud – 17)

Mme Chafiga YJJOU, TRS
INRAE Ile-de-France-Versailles-Saclay
(Versailles – 78)

M. Thomas POMEON, IRHC
INRAE Occitanie-Toulouse
(Auzeville - Castanet Tolosan – 31)

Mme Gaëlle ROLLAND, AI
INRAE Occitanie-Montpellier
(Supagro Montpellier – 34)

M. Jérôme ROUSSELET, CRCN
INRAE Val de Loire
(Orléans – 45)

Mme Filipa KNAPEN, TRN
INRAE Provence-Alpes-Côte d'Azur
(Avignon – 84)

M. Ludovic PASQUIER, ATP1
INRAE Nouvelle Aquitaine Poitiers
(Lusignan – 86)

Mme Mounia GHROUD, TRE
INRAE Centre siège
(Paris – 75)

M. Lucas CHARROIS, IECN
INRAE Grand Est Nancy
(Univ. de Lorraine - Vandoeuvre les Nancy – 54)

Mme Djamila ONESIME, IR
INRAE Ile-de-France-Jouy-en-Josas-Antony
(Jouy-en-Josas – 78)

M. Alberto TONDA, DR2
INRAE Ile-de-France-Versailles-Saclay
(Saclay – 91)

Mme Laurence ARTIGE, IECN
INRAE Clermont-Auvergne-Rhône-Alpes
(Theix – 63)

M. AUBERT Grégoire, IR
INRAE Bourgogne Franche Comté
(Dijon – 21)

Mme DIDELOT Frédérique, IECN
INRAE Pays de la Loire
(Angers – 49)

Et prolongez votre vote en apportant aussi vos suffrages aux listes CGT pour tous les autres scrutins : CSA du ministère, CSAS de centre, CAP ou CCP